

de laquelle il n'y a que les grandes eaux de l'iniquité et naufrage inévitable; elle signifie enfin que Pie IX est *Moïse par l'autorité*, et qu'il a véritablement montré que tel doit être son nom. C'est lui, en effet, qui guide Israël, toujours plus nombreux et plus indestructible après qu'on l'a persécuté et décimé; c'est lui qu'on a vu descendre de la montagne, la figure toute rayonnante, et portant dans ses mains le Code qui condamne les erreurs du monde moderne; par le *Syllabus*, il a brisé le veau d'or qu'adoraient les peuples; et à ces peuples il ne reste plus qu'à boire le fruit de leurs iniquités. Devant lui se sont ouverts les flots: il s'est miraculeusement frayé un passage à travers la Mer Rouge de la Révolution; à sa voix, les rochers se sont changés en sources d'eaux vives: les conversions se sont multipliées dans les pays hérétiques, au sein de l'Angleterre en particulier; il a rencontré Madian et Amalec, c'est-à-dire le farouche Mazzini et l'infâme Garibaldi, mais il a élevé ses mains sur la montagne, et sa prière, qui a obtenu un premier succès, donnera le gain du combat.

Pie IX est révéré, aimé, obéi de l'élite du genre humain, dans toutes les terres connues. Il a mis et mettra la main à tout ce qui s'est fait et se fera de plus grand dans ce monde. Il a trois fois réuni autour de son auguste personne les évêques de l'univers catholique: une première fois, en 1854, pour la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception; une seconde, en 1862, pour la canonisation des martyrs japonais; et une troisième, en 1867, pour la dix-huitième anniversaire séculaire du martyre des saints apôtres Pierre et Paul. Il a eu à lutter contre toutes les ruses et toutes les perfidies, contre l'orgueil des rois et le flot toujours montant de la démocratie, contre des ennemis déclarés et des enfants hypocrites. Toujours cependant il est sorti victorieux de la lutte; soutenu qu'il a été par Marie qu'il aime tant, qui est puissante comme une armée rangée en bataille et qui a honoré son pontificat par deux célèbres apparitions, l'une à la Salette; l'autre, à la Grotte de Lourdes. Aujourd'hui, si faible qu'il paraisse aux yeux de ceux qui ne savent pas où réside la force du Très-Haut, n'ayant plus qu'un lambeau de ce patrimoine que lui ont volé les puissants de la terre, il fait néanmoins trembler les impies, qui ont juré de renverser son trône, en affirmant toutes les vérités qu'ils nient dans ce siècle de débauches intellectuelles.

Pie IX a encore vu, pendant son glorieux pontificat, et dans l'extrême Orient et sur les degrés mêmes de son trône nombre de ses généreux et héroïques enfants teindre leurs robes dans le sang de l'Agneau et s'élever ensuite dans le sein de la gloire. Avant d'aller recevoir lui-même la récompense promise au bon et fidèle serviteur, il ouvrira et clora, nous en avons la douce confiance, le concile œcuménique qu'il a convoqué et qui, immense dans son objet, le sera aussi dans ses résultats. Quoiqu'il arrive cependant, le nom de Pie IX restera attaché à ce concile. Gloire donc à l'immortel Pie IX! qu'il vive longtemps encore; qu'il triomphe des ennemis de l'Eglise et que tous nous nous fassions un devoir de l'honorer par l'imitation des si belles vertus dont il donne chaque jour l'exemple!

Ces quelques lignes, que nous nous faisons un devoir d'écrire en l'honneur du vénéré Pie IX, ne sont que le résumé de ce que nous avons entendu vendredi dernier au soir, à la séance qu'ont donnée M.M. les élèves du Collège de Ste. Anne, heureux de fêter le grand anniversaire du Pontife-Roi. Rien dans cette séance ne visait à l'effet, rien ne sentait trop l'art, et cependant il y en avait beaucoup, pensons-nous, puisque tout allait droit au cœur. La musique elle-même, les pièces surtout qui ont été chantées, était toute imprégnée de ce sentiment de piété filiale et religieuse qui avait présidé à la séance. Nous voudrions pouvoir redire toutes les paroles brûlantes qu'a fait

entendre un élève en prononçant l'éloge des zouaves pontificaux, des zouaves canadiens en particulier, mais la place nous manque aujourd'hui. Plus tard, si nous le pouvons, nous donnerons quelques extraits de ce travail.

Les journaux ont reproduit une correspondance adressée à la *Minerve* par M. O. Dunn et dans laquelle ce Monsieur rend compte d'une audience privée que lui a accordée le Saint Père. Pie IX lui a dit, rapporte-t-il, qu'il aime beaucoup les journalistes qui défendent la bonne cause; il l'a exhorté à la bien servir, à combattre pour elle; puis, comme M. Dunn demandait qu'elle devait être la règle de ses écrits, Sa Sainteté a répondu: "Vous êtes bon catholique, soyez droit d'intentions" et Dieu vous sauvera de toute erreur."

Si M. Dunn traduit fidèlement les paroles de Pie IX, celles que nous citons d'après lui ne peuvent que signifier, quoiqu'il ait cru devoir faire usage d'italiques: "Il pourra vous arriver d'émettre des propositions fausses et erronées, le Pape seul ayant le privilège de l'infaillibilité; mais si vous avez la droiture d'intentions qui convient, jamais vous ne persisterez opiniâtement dans l'erreur: il pourra y avoir chez vous erreur matérielle, jamais erreur coupable."

Rien de plus clair; eh bien! le croirait-on? le *Constitutionnel* des Trois-Rivières prend de là occasion d'écrire le paragraphe suivant:

"Et dire que le noble auteur de ce récit a été mis à l'index par la *Gazette des Campagnes* et a failli être excommunié par le *Nouveau-Monde*. On a fait tout ce qu'il y avait moyen de faire pour le rendre suspect d'impiété. Mais nous sommes persuadé que M. Dunn, qui doit bientôt revenir au pays, ne se laissera pas décourager par les injures des sots et les calomnies des méchants. Il restera dans la presse et lui fera honneur."

Voilà comme parle le *Constitutionnel*! Il ne nous donne certes pas là un échantillon de l'exquise politesse qu'on se plaît à reconnaître chez ceux qui ont fréquenté les bons lieux de Paris. Le manque de bonne foi ou le manque d'intelligence peuvent seuls avoir dicté ces grossières insultes. Le *Constitutionnel* voudrait-il bien nous dire quand, où et comment la *Gazette des Campagnes* a injurié M. Dunn. Avons-nous dit le moindre mot contre la personne, les intentions mêmes de ce Monsieur? Depuis quand existe-t-il en faveur de M. Dunn un privilège personnel qui mette ses écrits en dehors des atteintes de la critique? depuis quand est-il défendu de les apprécier et de les qualifier comme il convient? En répondant à ces questions le *Constitutionnel* pourra reconnaître que nous n'avons rien dit que de fondé, de légitime à propos des écrits de M. Dunn, que nous ne l'avons pas injurié par conséquent; il verra par contre à qui appartient le bagage qu'il étiquète ainsi: *injures des sots, calomnies des méchants*. Le *Constitutionnel* est-il naïf à ce point de croire que les écrits de M. Dunn ont reçu l'approbation du St.-Siège, par cela seul que Pie IX a exhorté le noble auteur à servir fidèlement la bonne cause? Il n'est pourtant pas besoin de réfléchir longtemps pour comprendre que toutes les paroles que le Saint Père a adressées à M. Dunn, comme noble auteur, regardent exclusivement l'avenir et aucunement le passé. Que le *Constitutionnel* mette des lunettes, s'il ne peut pas voir clair autrement.

Un correspondant de la *Minerve*, qui signe *Un Médecin* et qui débute en postant contre les anonymes, qualifie la *Gazette des Campagnes* de *chatouilleuse* et de *prétentive*: de *chatouilleuse*, parce que la *Gazette* n'a pas voulu, l'impertinente! se laisser injustement souffleter par le *Naturaliste*; de *prétentive*, parce que la *Gazette* a de plus le tort de ne pas croire que le *Naturaliste* nous donne le dernier mot de la science. Pour sûr ce *Médecin* est malade; il agirait sagement s'il s'administrait à